



*Bureau des radiocommunications*

*(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)*

Circulaire administrative

CACE/340

8 mars 2005

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure**

**Objet: Commission d'études 4 des radiocommunications**  
**– Approbation de 3 nouvelles Recommandations et de 4 Recommandations révisées**

Dans la Circulaire administrative CAR/177 en date du 24 novembre 2004, 3 projets de nouvelle Recommandation et 4 projets de Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-4 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant ces procédures ont été satisfaites le 24 février 2005. Seize Administrations ont répondu en faveur de l'approbation de ces Recommandations.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 à la présente Circulaire leurs titres avec le numéro qui leur est attribué.

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexe: 1**

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## Annexe 1

### Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R S.1716

Doc. 4/BL/8

**Objectifs de qualité de fonctionnement et de disponibilité pour les systèmes de télémessure, de poursuite et de télécommande du SFS**

Recommandation UIT-R S.614-4

Doc. 4/BL/9

**Taux d'erreur admissible dans un conduit numérique fictif de référence du service fixe par satellite fonctionnant en dessous de 15 GHz et faisant partie d'une communication internationale dans un réseau numérique à intégration de services**

Recommandation UIT-R S.1062-3

Doc. 4/BL/10

**Caractéristiques d'erreur admissibles d'un conduit numérique fictif de référence de satellite fonctionnant au-dessous de 15 GHz**

Recommandation UIT-R S.1149-2

Doc. 4/BL/11

**Architecture de réseau et caractéristiques fonctionnelles des systèmes numériques à satellites du service fixe par satellite utilisés dans les réseaux de transport de hiérarchie numérique synchrone**

Recommandation UIT-R S.1522-1

Doc. 4/BL/12

**Effet de la perte de synchronisation du temps de rétablissement sur la disponibilité dans les conduits numériques fictifs de référence**

Recommandation UIT-R S.1717

Doc. 4/BL/13

**Format des fichiers de données électroniques pour les diagrammes d'antenne de station terrienne**

Recommandation UIT-R S.1718

Doc. 4/BL/14

**Valeurs de puissance surfacique dans la bande 11,7-12,7 GHz et méthode de calcul associée pouvant être utilisées lorsque les valeurs de puissance surfacique indiquées au § 6 de l'Annexe 1 de l'Appendice 30 du Règlement des radiocommunications sont dépassées**